Aide à domicile

Un soutien dans votre rôle de parent

Un événement vient bouleverser votre quotidien ou fragiliser temporairement l'organisation de votre famille ?

La Caf peut vous accompagner grâce à **l'aide et l'accompagnement à domicile (AAD)**.
Des **professionnels formés et qualifiés** interviennent directement chez vous pour vous **soutenir temporairement dans votre rôle de parent** et vous aider à trouver **des solutions adaptées à votre situation**.

Dans quelles situations ?

Arrivée d'un enfant

Grossesse, naissance, adoption, ...

Insertion socioprofessionnelle

Pour un parent isolé

Maladie ou handicap

D'un parent, d'un enfant ou d'un proche essentiel au quotidien

Besoin d'accompagnement parental

Difficultés dans votre rôle de parent

Changement familial

Déménagement, recomposition familiale, ...

Séparation ou décès

D'un enfant ou d'un parent



L'aide s'adresse aux familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Lot

caf.fr

Comment ça se passe ?

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile évalue avec vous votre situation et vos besoins.
Si un accompagnement peut être mis en place, un plan d'aide personnalisé est défini avec vous : durée, nombre d'heures, fréquence et contenu des interventions.

Combien ça coûte ?

La Caf finance une grande partie de l'intervention. Cette aide est versée directement auprès de la structure d'accompagnement.
Une participation financière reste à votre charge. Elle est calculée en fonction de votre quotient familial.

Des professionnels près de chez vous :

L'offre d'aide à domicile dans le Lot repose sur trois associations principales :

Dans le Lot, trois associations proposent ce service :

Ensemble du département :

Fédération ADMR du Lot
www.fede46.admr.org/

Familotoise

Territoire du Grand Figeac :

APEAI ADAR Figeac
www.apeai-figeac.fr



Besoin d'un accompagnement ?

Je dois contacter un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour faire ma demande.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Lot

caf.fr